

Bordeaux, le 16 novembre 2020,

**GROUPE TELE-TRAVAIL DU 16/11/2020**  
**COMITE TECHNIQUE DE LA COUR d'APPEL DE BORDEAUX**

Chers Collègues,

Ce matin, s'est réuni le groupe télé-travail issu du Comité Technique de la Cour d'Appel de Bordeaux.

Par ce compte-rendu, je souhaitais vous informer des avancées de notre travail.

Nous avons surtout convenu de l'élaboration d'une charte sur le télé-travail, inspirée de celle déjà élaborée par l'ENM, ce qui permettra aux agents d'avoir une trame rappelant les textes et les modalités d'organisation (formalisation de la demande, obligations de l'agent et de l'administration, logiciels métiers accessibles ...) du télé-travail.

Il est indispensable de rappeler que doit être différencié le télé-travail en période normale qui ne peut être mise en place que sur la base du volontariat de l'agent et le télé-travail en période de crise sanitaire qui peut être imposé à l'agent pour un temps déterminé.

Concernant les moyens alloués aux juridictions, je tenais à vous préciser qu'à ce jour, la Cour d'Appel de Bordeaux dispose de 110 ultra-portables, dont 40 qui doivent être livrés ce jour au SAIR et qui seront prochainement distribués en juridictions, une fois la configuration effectuée par la cellule informatique de proximité.

Le petit nombre d'ultra-portables dont nous sommes dotés a imposé un arbitrage pour la distribution aux agents.

Notre syndicat a par ailleurs officiellement dénoncé le manque de moyens techniques auprès du GDS.

Je ne peux que vous inciter à former vos demandes de télé-travail à l'aide des formulaires que vous trouverez en pièce jointe. Les

remontées des juridictions doivent alerter le ministère sur la nécessité de doter les juridictions en moyens techniques et de mettre en place la possibilité de consulter l'ensemble des logiciels métiers.

La prochaine réunion de ce groupe de travail aura lieu le 30 novembre 2020 et d'ici là j'aurai également participé au groupe de travail sur le télé-travail au niveau du Tribunal Judiciaire.

Je vous remercie de me faire part de mon attentes et questions sur ce sujet afin de porter au mieux votre voix,

Cordialement,

Caroline LARCHE Conseiller Syndical  
larchecaroline@yahoo.fr

